

# DOSSIER DE PRESSE

CNR santé dans le  
Vaucluse : 1 an après.



«Le Conseil national de la refondation (CNR) est une nouvelle méthode partenariale lancée en septembre 2022 par le Président de la République pour bâtir des consensus sur une lecture commune de la situation du pays et des solutions concrètes autour de sujets essentiels pour le quotidien de nos concitoyens et l'avenir de la France.»

Lundi 3 octobre 2022, le Ministre de la Santé et de la Prévention, a lancé le volet thématique « Santé » du Conseil national de la refondation pour répondre au défi de l'accès aux soins.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce lancement s'est concrétisé dès le 4 novembre avec la première concertation territoriale à Marseille réunissant élus, professionnels de santé et citoyens, en présence du Ministre de la Santé et de la Prévention. Les préfetures, l'Assurance maladie et la MSA ont largement contribué à la réussite de ces événements qui ont réuni près de 700 participants dans notre région.

25 réunions de concertation se sont ainsi tenues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

41 projets ont émergé de ces débats.

**Plus d'un an après le lancement du CNR, au 8 novembre 2023, le premier bilan comptabilise 14 projets réalisés dont certains s'étaleront sur plusieurs années, et 27 projets en cours de déploiement. Plus de 2,9 millions d'euros ont été engagés par l'ARS Paca en 2023 pour accompagner ces projets.**

**Le Conseil régional a salué cette démarche CNR et s'est engagé à la soutenir en proposant son appui pour déployer certains de ces projets.**



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION  
CONSEIL NATIONAL DE LA RÉFONDATION DE LA SANTÉ  
CONSEIL NATIONAL DE LA RÉFONDATION DE LA SANTÉ  
VENICE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONSEIL NATIONAL DE LA RÉFONDATION DE LA SANTÉ

CONSEIL NATIONAL DE LA RÉFONDATION DE LA SANTÉ

# 4 DANS LES TERRITOIRES

## Dans le Vaucluse

Dans le Vaucluse, 3 réunions se sont tenues pour trouver des solutions et relever de manière urgente quatre grands défis identifiés :

1. l'accès des citoyens à un médecin traitant ou une équipe traitante ;
2. l'accès à une réponse d'urgence accessible ;
3. la mobilisation des leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé ;
4. l'intégration de la prévention dans le quotidien de tous les français.

Ces discussions ont permis de faire émerger 7 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

### **Grand Avignon : proposer une offre de soins non programmés dentaires aux personnes en situation de grande vulnérabilité.**

L'ARS Paca et la Mutualité Française ont signé le 25 octobre une convention pour officialiser le lancement d'un projet remarquable et solidaire sur le territoire qui vise à proposer des soins urgents dentaires aux personnes en situation de grande vulnérabilité qui ont des difficultés d'accès aux soins.

Cette action répond à une difficulté du Secours Catholique et de la Pass d'Avignon, qui ont témoigné d'un manque de solutions pour ce public sur l'ensemble du département. La Mutualité Française et son centre dentaire Saint Charles ont ainsi accepté d'expérimenter ce dispositif en lien avec le Secours Catholique : tous les 15 jours, des créneaux sont proposés aux patients accompagnés par un bénévole après une orientation du médecin qui intervient au sein du Secours Catholique. L'action a déjà démarré et l'ensemble des acteurs et des patients ont été satisfaits de cette nouvelle offre qui sera évaluée dans quelques mois.

*la Mut'*



### **Six autres projets ont pu être financés ou accompagnés par l'ARS dans le cadre du CNR santé dans le département.**

#### **L'Isle-sur-la-Sorgue : créer un centre de soins non programmés.**

Des créneaux de soins non programmés récurrents seront ouverts dans un espace dédié au sein du centre hospitalier, avec un accès aux plateaux techniques. L'ouverture est prévue au premier semestre 2024.

**EN COURS**

#### **Initier des grands rendez-vous de la prévention en Vaucluse.**

La réactivation d'un grand rendez-vous annuel à destination des élèves, des étudiants et de la population générale sur deux jours permettra une meilleure appréhension de la prévention de la population de Vaucluse. Le forum est programmé en mai 2024 à Avignon.

**EN COURS**

## **Mettre en place un guichet unique de promotion et d'installation des professionnels de santé, en ambulatoire.**

Le projet consiste à mettre en place un guichet unique de promotion et d'installation des professionnels de santé, pour faciliter l'installation des médecins et autres professionnels de santé médicaux et paramédicaux. Ce projet se concrétise en lien avec les acteurs institutionnels du territoire et verra le jour en 2024.

**EN COURS**

## **Développer l'accueil d'internes en odontologie au sein du centre hospitalier d'Avignon.**

Pour améliorer l'attractivité du territoire à l'installation des chirurgiens dentistes, il est apparu opportun de proposer une offre de stage au sein du centre hospitalier, durant le cursus des étudiants dentaires. Le projet pédagogique est en cours d'écriture. Cette action CNR débutera au premier semestre 2024.

**EN COURS**

## **Développer un plan d'action ambitieux en prévention à la santé dans les établissements scolaires.**

L'originalité de ce projet est la définition d'un programme ambitieux par le Conseil départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté, intégrant des actions de prévention primaire à la santé, le développement des compétences psycho-sociales et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. L'ARS, l'Education nationale et les acteurs de la prévention mèneront d'ici la fin de l'année 2023 une démarche concertée pour définir un programme d'actions.

**EN COURS**

## **Proposer un bilan complet dentaire pour les résidents des Ehpad de Vaucluse : projet Gerodonto**

Des dentistes volontaires ont testé fin 2022 à l'Ehpad de Bédarrides une offre dentaire innovante et ont formé les équipes aux soins bucco-dentaires. Cette offre s'inscrit dans le droit commun de l'Assurance Maladie et est sans reste à charge pour les résidents. Ce projet a été pérennisé en 2023.

**PROJET RÉALISÉ**

## ***Et maintenant ?***

Le Conseil national de la refondation en santé va se poursuivre dans notre région. L'ARS Paca continuera de soutenir le déploiement des projets annoncés en première phase et organisera, dans les six départements, de nouvelles réunions de concertations, avec l'appui des conseils territoriaux de santé.

### **Qu'est-ce qu'un conseil territorial de santé ?**

*Le conseil territorial de santé est une instance départementale de démocratie sanitaire qui associe l'ensemble des parties prenantes du secteur de la santé. Il est composé d'une cinquantaine de membres représentant les professionnels et offreurs des services de santé, les usagers, les collectivités territoriales, les représentants de l'État et des organismes de sécurité sociale ainsi que des personnalités qualifiées.*

Si les quatre premiers thèmes socles qui avaient été identifiés en 2022 (cf page précédente) pourront continuer d'alimenter les débats, cette année, les réunions du CNR santé en région Paca feront un zoom particulier sur la question de la santé mentale et résonneront avec les priorités du nouveau projet régional de santé.

Ce nouveau cycle de réunions débutera dès le 14 novembre dans les Hautes-Alpes et aboutira, comme l'année précédente, à une restitution au cours du premier trimestre 2024.

